


Sous la coordination de  
**Hervé A. KOMBIENI**



**Les problématiques de  
la souveraineté des Etats  
d'Afrique et des processus  
d'intégration régionale**

Programme Thématique de Recherche –PTR, Langues, Sociétés, Cultures et Civilisations (LSCC)-CAMES

*Les Editions ProTIC*

Sous la coordination de  
**Hervé A. KOMBIENI**

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
(CAMES)



Considérations sociales, culturelles et  
politiques sur les élections en Afrique

**Axe 10 :**  
**Les problématiques de la  
souveraineté des Etats d'Afrique et des  
processus d'intégration régionale**

**Préface de Benoît Damien N'BESSA,  
Professeur Emérite de l'Université d'Abomey-Calavi**

*Les Editions ProTIC*

**Les problématiques de la  
souveraineté des Etats d'Afrique  
et des processus d'intégration  
régionale**

## **Le photocopillage tue le livre**

*Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon passible de peines prévues par la loi 84-008 du 15 mars 1984 relative à la protection des droits d'auteur en République du Bénin. Seules sont autorisées, d'une part les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées.*

***Les Editions ProTIC***

**BP: 1468 Abomey-Calavi (BENIN) – Tél: (+229) 95 86 99 51 / 97 67 44 49**

**E-mail: [leseditionsprotic@gmail.com](mailto:leseditionsprotic@gmail.com)**

**ISBN : 978-99982-975-4-8**

**Sous la coordination de**

**Hervé A. KOMBIENI**

**CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
(CAMES)**



**Programme thématique de recherche –PTR  
Langues, Sociétés, Culture et Civilisations  
(LSCC)**

**Considérations sociales, culturelles et  
politiques sur les élections en Afrique**

**Axe 10 :**  
**Les problématiques de la  
souveraineté des Etats d’Afrique et des  
processus d’intégration régionale**

***Les Editions ProTIC***

## ***Coordonnateur de l'ouvrage :***

---

- *Docteur Hervé A. KOMBIENI, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), [hervekombieni@yahoo.fr](mailto:hervekombieni@yahoo.fr).*

## ***Equipe de Coordination du PTR :***

---

- *Professeure Céline Yolande KOFFIE-BIKPO, UFHB, Coordinatrice du PTR-LSCC, [bikpoceline@yahoo.fr](mailto:bikpoceline@yahoo.fr),*
- *Professeure Aimée-Danielle LEZOU KOFFI, UFHB, Coordinatrice adjointe du PTR-LSCC, [aimee.koffi@univ-fhb.edu.ci](mailto:aimee.koffi@univ-fhb.edu.ci)/  
[lezoukoffi@live.com](mailto:lezoukoffi@live.com),*
- *Docteur Antoine Fobah KAKOU, UFHB, Chargé de communication, [kakoufoba@outlook.fr](mailto:kakoufoba@outlook.fr).*

## ***COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL***

---

<b>Professeur Moctar ADAMOU</b>	<i>Université de Parakou, Bénin</i>
<b>Professeur Cyriaque AHODEKON</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Professeur Jérôme ALOKO N'GUESSAN</b>	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
<b>Professeur Dodji AMOUZOUVI</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Professeur Kossivi ATTIKLEME</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Professeur Albert AZALOU TINGBE</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Professeur Thierry AZONHE</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Professeur Léon Bani BIO BIGOU</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Professeur Michel BOKO</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Professeure Odile DOSSOU GUEDEGBE</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Professeur Flavien GBETO</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Professeur Germain GONZALLO</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Professeur Christophe Sègbè HOUSSOU</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Professeure Céline Yolande KOFFIE-BIKPO</b>	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
<b>Professeur Edinam KOLA</b>	<i>Université de Lomé, Togo</i>
<b>Professeure Aimée-Danielle LEZOU KOFFI</b>	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
<b>Professeur Henri MOTCHO</b>	<i>Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger</i>
<b>Professeur Benoît N'BESSA</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Professeure Yolande OFOUEME-BERTON</b>	<i>Université Marien N'Gouabi de Brazzaville, Congo</i>
<b>Professeur Euloge OGOUWALE</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Professeur Brice TENTE</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Professeur Yves Antoine TOHOZIN</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>

**Professeur Ismaïla TOKO IMOROU** *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*  
**Professeur Okri Pascal TOSSOU** *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*  
**Professeur Toussaint VIGNINO** *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*  
**Professeur Expédit W. VISSIN** *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*  
**Professeur Ibouaïma YABI** *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*  
**Professeur Tanga Pierre ZOUNGRANA** *Université Joseph Ki Zerbo, Burkina-Faso*

## ***COMITE INTERNACIONAL DE LECTURE***

---

<b>Moctar ADAMOU</b>	<i>Université de Parakou, Bénin</i>
<b>Mingnimon Alphonse AFFO</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Cyriaque AHODEKON</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Raoul AHOANGANSI</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Raymond Bernard AHOANDJINO</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Akibou AKINDÉLÉ</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Kokou APEGNON</b>	<i>Université de Lomé, Togo</i>
<b>Ousséni AROUNA</b>	<i>Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques d'Abomey, Bénin</i>
<b>Kossivi ATTIKLEME</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Fanès TINGBE-AZALOU</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Emilia AZALOU TINGBE</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Fortuné AZON</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Liamidi A. BOLARIWA</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Azizou CHABI IMOROU</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Nelly CODO</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Zéphyrin DAAVO</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Amadou DIARRA</b>	<i>Université de Bamako, Mali</i>
<b>Sidonie HEDIBLE</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Patrick HINNOU</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Marcellin HOUNZANGBE</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
<b>Didier KOMBIENI</b>	<i>Université de Parakou, Bénin</i>
<b>Frédéric M. KOMBIENI</b>	<i>Université de Parakou, Bénin</i>
<b>Monique KOUARO</b>	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>

**Chabi KPADE** *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*

**Banabia LONGA** *Université de Lomé, Togo*

**Abdoulaye MALAM IDI MOUSTAPHA** *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*

**Ismaël MAZO** *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*

**Sedjro Gilles Armel NAGO** *Université de Parakou, Bénin*

**Benoit SOSSOU** *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*

**Landry TANOH** *Université Allasane Ouattara de Bouké,  
Côte d'Ivoire*

**Ismaila TOKO IMOROU** *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*

**Sylvain VISSOH** *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*

**Narcisse Martial YEDJI** *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*

**Soufouyane ZAKARI** *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*

## **Traitement informatique**

**Hervé A. KOMBIENI**

Université d'Abomey-Calavi

## **Maquette de couverture**

Conception et réalisation : **Hervé A. KOMBIENI**

## **Sélection et compilation des manuscrits d'articles**

Hervé A. KOMBIENI et Soufouyane ZAKARI

Université d'Abomey-Calavi

## **Impression**

*Imprimerie ProTIC*

*BP: 1468 Abomey-Calavi (BENIN)*

*Tél. Tél: (+229) 95 86 99 51 / 97 67 44 49*

*Email : leseditionsprotic@gmail.com*

## **Contact :**

**Hervé A. KOMBIENI**

*Université d'Abomey-Calavi (Bénin)*

*BP 1049 Abomey-Calavi, Bénin*

*Tél : +229 97 60 99 66*

*Email: [hervekombieni@yahoo.fr](mailto:hervekombieni@yahoo.fr)*

**ISBN : 978-99982-975-4-8**

**Dépôt légal : N° 13336 du 28 septembre 2021,**

***Bibliothèque Nationale du Bénin, 3<sup>ème</sup> trimestre***

*Les opinions défendues dans cet ouvrage n'engagent que leurs auteurs ; elles ne sauraient être imputées aux structures auxquelles ils appartiennent ou qui ont financé leurs travaux.*

*ISBN : 978-99982-975-4-8  
Dépôt légal : N° 13336 du 28 septembre 2021,  
Bibliothèque Nationale du Bénin, 3<sup>ème</sup> trimestre*

## BIOGRAPHIE DES CONTRIBUTEURS

---

**CHOUAMO Jean Baptiste** est Docteur (Ph.D) en Droit Public, option Droit International, obtenu à l'Université de Yaoundé II. Actuellement chargé de cours au département de droit public la Faculté des sciences juridiques et Politique de l'Université de Douala (Cameroun) et chercheur au CEDIC (Centre d'Études en Droit international et Communautaire). Il est par ailleurs auteur de plusieurs articles sur la démocratie en Afrique. Il a été boursier de l'académie de droit international de la Haye et auditeur des cours extérieurs de l'académie à l'IRIC (Institut des Relations Internationales du Cameroun).

**Gilbert COOVI** est Docteur en Sociologie du Développement. Maître de Conférences du CAMES, Enseignant-chercheur au Département de Sociologie et Anthropologie à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin, il est auteur de vingt-deux articles qu'il a seul publiés ou co-signés, et d'un ouvrage issu de sa thèse de doctorat. Il est membre associé du Laboratoire d'Anthropologie Appliquée et d'Éducation au Développement Durable (LAAEDD) et membre permanent du Laboratoire de Recherche, Religions, Espaces et Développement (LARRED). Ses publications s'étendent à cinq axes principaux du Développement durable dont l'Éducation et la Formation, l'Emploi et le Travail, Genre et Famille, Maladie et Santé, et la Politique d'Intégration et de Souveraineté des États membres de l'espace UEMOA.

**DIOMANDÉ Dro Hyacinthe** est Enseignant-Chercheur de nationalité ivoirienne, Assistant en Droit Public, spécialiste de Droit de l'environnement à l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (Côte d'Ivoire). Il est également membre de la Commission Mondiale du Droit de l'Environnement à l'Union Mondiale pour la Conservation de la Nature (UICN) et membre du Conseil pédagogique de l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa.

**DITENGO Clémence** est Docteur et Maître de Conférences (CAMES) de géographie humaine, Option, Géographie urbaine. Elle exerce actuellement en qualité d'enseignante de géographie à la Faculté des Lettres, des Arts, et des Sciences Humaines (FLASH) de L'Université Marien Ngouabi en République du Congo. Elle est du Laboratoire de Géographie et Aménagement (LAGEA). Dans le cadre de ses activités de recherche, elle se

focalise sur les questions foncières qui perturbent la gestion foncière et urbaine, la collecte et la gestion des déchets, l'urbanisation et ses corollaires, la politique et la gouvernance foncières dans leurs différentes facettes. Plusieurs articles ont été publiés sur ces différentes thématiques. Elle a été chef de département de géographie de 2010 à 2015. Dans le cadre des services rendus à la communauté, elle faisait partie de l'équipe pédagogique du Bac technique de 2013 à 2016. Syndicaliste, elle est membre du syndicat des enseignants du supérieur (SYNESUP) et a occupé respectivement les postes de secrétaire chargé de la promotion et du suivi des conditions de travail des enseignants, secrétaire chargé des finances et du matériel du SYNESUP de 2016 à 2020. En collaboration avec le Ministère de l'Urbanisme et de la Construction, elle était le chef de mission local du consultant italien Kéios pour la rédaction du Schéma Directeur d'Urbanisme (SDU) de 2015 à 2017.

**EDZEGUE MENDAME Aristide** est docteur en Histoire des Relations Internationales de l'Université de Nantes. Maître de Conférences (CAMES), il est Directeur des Études, chargé du cycle master à l'Institut Universitaire des Sciences de l'Organisation (IUSO). Il est également directeur adjoint du Laboratoire de Recherche en Sciences des Organisations (LaReSO) et directeur de rédaction des revues Performances et Trajectoires.

**Madame HOUMEGA- GOZE Munseu Alida** est spécialiste de linguistique descriptive, Maître de conférences, Enseignant-chercheure au département des Sciences du Langage et chercheure à l'institut de linguistique appliquée, rattachés à l'UFR Langues Littératures et civilisations de l'université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire). A ce titre, elle participe à plusieurs programmes /projets et activités de recherche tant au plan national qu'international. Auteure de 25 publications, son école doctorale d'appartenance se nomme Sociétés, Communication, Arts, Lettres et Langues (SCALL) avec pour équipe d'accueil : Cognition, Langues, Langage, Sémiotique (CO.LA.S). Elle est point focal du Programme Thématique de Recherche, Langues, Sociétés, Cultures et Civilisations, (PTR LSCC) du CAMES

**HOUNGLA Hinnouvé Hector** est un jeune juriste titulaire d'un Master en Droit International Économique et Intégration Africaine, soutenu en 2020 à l'Université d'Abomey-Calavi. Soucieux du développement inclusif du continent africain, il se spécialise en négociation internationale et d'intégration régionale. Pour lui, l'Afrique doit évoluer vers plus

d'intégration afin d'accélérer son développement, alors il préconise la voie de la négociation dans cette quête commune.

**HOUNZANGBE Zinsou Marcellin** est Enseignant-chercheur au Département des Sciences du Langage et de la Communication (DSLAC), de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC), de l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin. Son domaine de recherche est l'analyse et la description linguistiques. Il est Maître-Assistant (CAMES) en analyse et description linguistiques. Il est Membre du Laboratoire d'Etudes Africaines et de Recherche sur le Fa (L.A.R.E.F.A) et Directeur Adjoint du Laboratoire Ablôde de l'Université d'Abomey-Calavi.

**NDAKISSA ONKASSA Françoise Christiane** est Enseignante - Chercheuse de nationalité gabonaise. Elle est assistante au département d'Histoire et Archéologie de l'Université Omar Bongo de Libreville (Gabon), spécialiste de l'Histoire des Relations Internationales et Politique Étrangère dans ledit département.

**NYINGUEMA NDONG Léonilde Chancia** est Enseignante-chercheuse, Assistante en géographie politique et géopolitique à l'université Omar Bongo de Libreville au Gabon. Après l'obtention de sa thèse en 2015 à l'Université de Nantes intitulée « Activités halieutiques et immigration clandestine dans le Golfe de Guinée : le cas du Gabon », elle est membre du laboratoire Centre d'Études et de Recherches en Géosciences Politiques et Prospective (CERGP). Elle base ses travaux de recherche sur le secteur halieutique du Golfe de Guinée, l'Action de l'État en Mer, les migrations maritimes, les communautés de pêcheurs artisans et les politiques de gestion, d'intégration et les représentations. Elle est auteure et co-auteure de plusieurs publications portant entre autres sur : « Ingouvernabilité des espaces maritimes et enjeux halieutiques en Afrique centrale : le cas du Gabon », Migrations clandestines dans le Golfe de Guinée, campements de pêcheurs allogènes sur la côte et dans le Parc National d'Akanda », « Les migrations clandestines entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale : mutations, motivations et reconfigurations des pays de transit ».

**SAHGUI Nékoua Pomidiri Joseph** est Historien et Sociologue. Il est né le 1 janvier 1976 à Douani (Tanguiéta). Il s'inscrit à l'Université Nationale du Bénin (UNB) en 1999 en Histoire et Archéologie puis en Sociologie-Anthropologie et obtient sa maîtrise en Histoire en mai 2005. Il s'inscrit à l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire “Espaces, Cultures et Développement”

de l'Université d'Abomey-Calavi et en ressort avec son DEA en 2008 en Sociologie-Anthropologie et son doctorat de l'Université d'Abomey-Calavi en février 2012 en Sociologie de Développement. Il est actuellement Enseignant-chercheur en Sociologie-Anthropologie à l'Université d'Abomey-Calavi et s'est spécialisé sur des questions de migrations transfrontalières. Il est Maître de Conférences des Universités (CAMES). Monsieur Joseph SAHGUI a, à son actif, une vingtaine de publications scientifiques dans sa spécialité. Il a également participé à de nombreux colloques et journées scientifiques au Bénin et à l'international. Il fut Vice-doyen de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) de l'Université de Porto-Novo, puis Coordonnateur des études de la FLASH/Adjarra de l'Université d'Abomey-Calavi.

## Remerciements

---

Cet ouvrage est le résultat de nombreux échanges scientifiques et de collaboration avec des personnes auxquelles j'aimerais exprimer toute ma reconnaissance sachant que ces quelques mots sont insuffisants pour exprimer le précieux rôle qu'elles ont eu à jouer. C'est le lieu de leur témoigner ma profonde gratitude.

Mes pensées vont à l'endroit de l'équipe dirigeante du CAMES, pour la confiance mise en moi et en me confiant la coordination du PTR-LSCC.

Je remercie infiniment l'équipe de Coordination du Programme Thématique de Recherche (PTR), Langues, Sociétés, Culture et Civilisations (LSCC), notamment la coordinatrice Professeure *Professeure Céline Yolande KOFFIE-BIKPO* et la Coordinatrice Adjointe *Professeure Aimée-Danielle LEZOU KOFFI*, pour leur sens d'ouverture et d'engagement dans la réussite de cette mission. Ces deux responsables du PTR ont coordonné les activités ayant conduit à l'élaboration de cet ouvrage collectif. Je revois encore l'humour qui caractérisait nos échanges et qui détendait l'atmosphère autour du travail parfois stressant.

Je tiens à remercier tous les évaluateurs des manuscrits d'article qui ont travaillé avec acharnement. Je veux nommer entre autres : Martial YEDJI, Fanès AZALOU-TINGBE, Patrick HINNOU, Azizou CHABI IMOROU, Marcellin HOUNZANGBE, Kokou APEGNON, Abdoulaye MALLAM-IDI MOUSTAPHA, Chabi KPADE,

Je remercie Dr Soufouyane ZAKARI pour son accompagnement régulier. Il a toujours répondu avec plaisir aux questions que je lui posais dans le cadre de ce travail.

Je prie Gilles NAGO de recevoir ma gratitude. Il m'a soutenu et m'a prodigué de précieux conseils dès les premiers instants de cette aventure. Il a lu et corrigé certaines parties des productions dans le cadre du montage de cet ouvrage.

J'adresse ma profonde gratitude au Professeur Benoit N'BESSA, Directeur Honoraire du Laboratoire d'Etude des Dynamiques Urbaines et régionales (LEDUR), qui n'a ménagé aucun effort pour accepter de préfacer cet ouvrage.

Je remercie sincèrement les Professeurs Ismaïla TOKO IMOROU et Cyriaque AHODÉKON qui ont cru en ma modeste personne et qui ont accepté dès le début de m'accompagner. Ils m'ont soutenu par leurs encouragements et leurs conseils.

Je remercie Madame le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique du Bénin qui, empêchée, a délégué une équipe conduite par son Directeur de Cabinet, pour me recevoir et comprendre les objectifs de la mission dévolue aux PTR et notamment celui de Langues, Sociétés, Cultures et Civilisations en particulier son Point Focal Bénin.

Je tiens à remercier mes collègues universitaires qui ont cru en moi et qui m'ont conseillé pour un aboutissement heureux de cette mission dont j'ai la charge. Je veux citer le Professeur Toussaint VIGNINOÛ dont les précieux conseils ont été d'une grande utilité.

Je remercie tous les potentiels partenaires qui n'ont pas pu me soutenir dans cette aventure mais qui ont bien voulu m'accorder une audience. Il s'agit de Monsieur Stéfano Komla AMEKOUDI, Responsable du Centre Francophone Numérique de l'Agence Universitaire de la Francophonie de l'Université d'Abomey-Calavi. Francophonie ; du Président de la Commission Electorale National Autonome du Bénin (CENA), Monsieur Emmanuel TIANDO, qui m'a reçu et qui a dit que son institution est ouverte pour moi à tout moment ; de Monsieur Hans-Joachim PREUSS du Coordonnateur de la Fondation Friedrich Erbert Stiftung ; et de Monsieur Expédit OLOGOU, Président du Civic Academy for Africa's Future (CiAAF).

Enfin, je salue les membres du PTR-LSCC, section Bénin, qui ont toujours répondu à mes appels et avec qui j'ai résolu quelques préoccupations dans le cadre de cette mission.

# Sommaire

---

Préface	21
Avant-Propos	24
<b>Hervé A. KOMBIENI</b>	29
Introduction générale	

## Sous-Axe 1 : MIGRATION ET INTEGRATION TERRITORIALE EN AFRIQUE

01	<b>Nékoua P. Joseph SAHGUI</b>	35
	Intégration des immigrants Ouest-Africains au Bénin : approche comparée entre Burkinabé, Nigériens et Nigériens	
02	<b>Munseu Alida HOUMEGA-GOZE</b>	51
	Syntaxe de propositions relatives liées à des migrants à Danané ( <i>Côte d'Ivoire</i> )	

## Sous-Axe 2 : GOUVERNANCE TERRITORIALE EN PÉRIODE ÉLECTORALE

03	<b>Jean Baptiste CHOUAMO</b>	69
	Les élections présidentielles en zone CEMAC : pour quoi faire ?	
04	<b>Clémence DITENGO</b>	97
	Défis de la gouvernance des pratiques électorales à Brazzaville	

## Sous-Axe 3 : INTÉGRATION RÉGIONALE

05	<b>Dro Hyacinthe DIOMANDÉ</b>	116
	La question de complémentarité entre la cour de justice de la CEDEAO et les juridictions nationales : une intégration juridique réussie ?	
06	<b>Hector HOUNGLA</b>	137
	La négociation du transfert de compétence au sein de la CEDEAO	

- 07 **Gilbert COOVI** 153  
Et si la souveraineté étatique était un leurre dans l'espace UEMOA :  
Conceptions des acteurs sociaux au Bénin

**Sous-Axe 4 :  
SOUVERAINETÉ DES ETATS**

- 08 **Françoise Christiane NDAKISSA ONKASSA** 179  
Le concept de souveraineté à l'épreuve de l'intégration sous-régionale : cas  
de la CEMAC
- 09 **Aristide EDZEGUE MENDAME & Léonilde Chancia NYINGUEMA NDONG** 199  
Intégration régionale dans la CEMAC face aux souverainetés institutionnelles  
de ses Etats membres : réalités, limites et perspectives
- 10 **Marcellin Zinsou HOUNZANGBE** 213  
La question de la numérisation dans la souveraineté monétaire des pays africains:  
cas du Bénin
- Hervé A. KOMBIENI** 239  
Conclusion générale

## Préface

---

Cet ouvrage rassemble un certain nombre de textes issus de recherches scientifiques et qui touchent la question des problématiques de la souveraineté des États d'Afrique et de leur intégration régionale. La souveraineté des États d'Afrique, de même que l'intégration régionale restent une question d'actualité. C'est donc normal que de nombreux chercheurs de disciplines diverses s'intéressent à la question et ce, sous plusieurs angles. Le premier sous-axe porte sur le Territoire et la Migration en Afrique ; le deuxième sous-axe aborde la question de la Gouvernance territoriale en période électorale ; le troisième sous-axe expose l'Intégration régionale en Afrique et enfin, le quatrième sous-axe met en exergue la Souveraineté des États d'Afrique. Chacun des auteurs a mis un accent particulier sur le souci de voir l'Afrique être entièrement souveraine et que l'intégration régionale soit effective pour un meilleur développement du continent. Cette façon d'aborder la souveraineté et l'intégration régionale me paraît bien intéressante. Voilà pourquoi j'ai accepté d'écrire ces quelques lignes en guise de préface à cet ouvrage collectif.

Mais avant de parler ici de souveraineté et d'intégration des pays d'Afrique, il importe de signaler que le thème de l'Axe 10 : « *Les problématiques de la souveraineté des Etats d'Afrique et des processus d'intégration régionale* » est issu d'un thème global intitulé : « *Considérations sociales, culturelles et politiques sur les élections en Afrique* ». En effet, l'Afrique après les conférences nationales des années 1990, a expérimenté une vague de transitions démocratiques avec l'instauration de la démocratie et du multipartisme couplés du principe des élections libres et transparentes. Malgré l'instauration de cette nouvelle forme de gouvernance, rares sont malheureusement, les partis au pouvoir qui perdent des élections. L'alternance est recherchée et les résultats sont acceptés même s'ils sont défavorables aux sortants comme on a pu le constater dans plusieurs pays d'Afrique. Les cas récents à mettre en exergue sont ceux du Bénin et de Madagascar. Au Niger, certes, il y a alternance mais cette alternance est favorable au sortant. Par contre, dans les autres pays comme la Côte d'Ivoire, le Tchad (avec Idriss Déby Itono), le Congo, le Cameroun, le Nigeria, le Sénégal, etc., il n'y a pas eu d'alternance nonobstant l'organisation des élections.

Outre cette situation, la nouvelle trouvaille du jeu électoral est d'écarter certains potentiels compétiteurs de la course électorale. Cela permet d'avoir un boulevard devant soit pour remporter aisément les élections. Le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Niger, la R. D. Congo, le Cameroun et le Tchad ont utilisé cette méthode d'exclusion électorale. En définitive, les décisions du juge électoral sont respectées et tout le monde est obligé de se plier à cette décision. Il faut rappeler que les lois sont votées pour aussi soutenir toute cette machinerie électorale qui écarte ceux dont les opinions ne plaisent pas à ceux qui sont au pouvoir. Ce sont là, autant d'événements qui font que les élections restent encore problématiques sur le continent africain. De même, cela atteste bien d'une évolution sensible dans les comportements politiques vis-à-vis de la pratique électorale et d'une nouvelle vision de la politique en Afrique.

Qu'en est-il de la souveraineté ? Il faut dire qu'on peut distinguer la souveraineté intérieure et la souveraineté extérieure. La souveraineté intérieure peut être définie comme un pouvoir suprême exercé dans une communauté sur les citoyens. Ce pouvoir peut être exercé par une personne, un petit groupe d'individus ou le peuple lui-même. La souveraineté des Etats prouve bien donc cette indépendance totale des Etats à décider sur tous les plans en vue de son développement. Est-ce une réalité aujourd'hui ? Les dirigeants africains doivent bien repenser les clauses de leur indépendance respective afin de tendre vers une souveraineté réelle. Cela est bien important pour le développement harmonieux de l'Afrique.

L'intégration en Afrique signifie une libération, une émancipation économique et politique par rapport au cadre national. Elle met en place un mécanisme de quatre niveaux : niveaux local, national, régional et supranational. Or, harmoniser tous ces niveaux ne va pas sans heurts. L'intégration régionale nous intéresse ici beaucoup plus. Elle a une exigence, celle de l'obligation des Etats à collaborer face aux grands enjeux économiques et environnementaux. L'intégration économique se trouve dans un stade bien plus avancé que l'intégration politique en Afrique. Ce déséquilibre de plus en plus prononcé « *entre une intégration horizontale assez forte, opérée par le biais des marchés et une intégration verticale assez faible des gouvernements nationaux* » est très remarquable. De toutes les façons, il est assez simple de constater qu'en allant de la sphère économique vers la sphère politique, le processus d'intégration régionale devient de plus en plus complexe et semble s'identifier à la souveraineté. En effet, on note une cohabitation obligée entre la souveraineté et l'intégration sous-régionale

face aux grands enjeux. C'est la preuve que la souveraineté et l'intégration régionale s'imbriquent et sont intimement liés.

Si l'ex métropole n'a pas encore compris qu'il faut nécessairement laisser les Etats d'Afrique affirmer leur autonomie et leur souveraineté afin d'aboutir à une intégration régionale correcte et réelle, elle (l'ex métropole) vivra elle aussi les soubresauts de situations qui mettent à mal la coopération internationale et par conséquent en péril la mondialisation.



**Benoît Damien N'BESSA**

*Professeur Titulaire Emérite des Universités*

*Université d'Abomey-Calavi*

*Cotonou le 20 juillet 2021*

## Avant-propos

---

Les élections constituent l'un des moyens, pour les communautés, de se doter des meilleurs représentants ou dirigeants. Pour y parvenir, les populations et leurs représentants devraient être animés par une conception noble du pouvoir (celle de maintenir la paix et la cohésion sociale dans la durée) soutenue par une certaine éthique. Or, dans l'Afrique moderne ou contemporaine, l'on constate une rupture avec cette vision. Les élections politiques riment trop souvent avec angoisse, incertitude et instabilité. Les joutes électorales débouchent fatalement sur des conflits, des crises. Comment expliquer une telle faillite ? Le diagnostic et l'analyse de la situation imposent de prendre en compte certaines considérations historiques, socio-culturelles et politiques.

D'un point de vue historique, contrairement à l'idée reçue d'une importation de la démocratie, de ses procédures et de ses corollaires, la requête du suffrage démocratique n'est pas étrangère à certains systèmes politiques africains traditionnels. Avant l'importation des systèmes occidentaux de participation, et plus particulièrement du vote, il n'était pas exceptionnel de rencontrer des formules de contrôle du pouvoir ou de prise de décision de type démocratique par le peuple :

« La plupart des nations africaines avant la colonisation étaient constituées en royaumes dont l'organisation n'était pas éloignée de celle de la monarchie parlementaire britannique. Les affaires de la cité se réglaient autour « des arbres à palabres » avec la participation des populations ou leurs représentants : c'était le temps de légiférer, de décider, de juger... Dès lors, on peut sans équivoque établir un parallèle entre la structure des « chefs traditionnels et notables » et celle des « chefs d'État et notables ». Le pouvoir était délégué, les peuples étaient associés à la gestion des royaumes » (Biléou Sakpane-Gbati, 2011).

De même, l'organisation politique chez les peuples KRU de Côte d'Ivoire est caractérisée par un système démocratique où le chef est élu et les décisions, soumises à des débats publics. Les sociétés pastorales sahélo – sahariennes, Peul et Touareg notamment ; pratiquaient des modes de gouvernance qui consacrent la participation des différents clans à la désignation des dirigeants.

Elles disposaient également de mécanismes de sanctions. Les bons chefs régnaient plus longtemps alors que ceux défailants se faisaient vite détrôner pour préserver l'intérêt général.

Sur le plan des considérations socio-culturelles, les représentations liées au pouvoir pourraient élucider l'énigme. Ainsi, analysant le rapport au pouvoir dans certaines sociétés bantou, l'on identifie, par exemple, le paradigme de « l'homme fort » où le chef est un conquérant qui doit être craint :

« Un chef faible était renversé et la chefferie changeait de main et/ou de lignée. La pratique de coups d'État n'était donc pas absente. Le pouvoir s'arrachait aux différents prétendants. La légitimité d'un chef était fonction de sa capacité à tenir son royaume d'une main de fer. Sa crainte était fonction de sa force de frappe » Kakdeu (2020).

Une autre réalité de l'Afrique traditionnelle est celles des lignées destinées à la gouvernance. Sur la base de ce modèle féodal, certaines communautés et par ricochet certains chefs d'États se disent destinés au pouvoir et peinent à accepter l'alternance.

Indépendamment de ces représentations, des pratiques sociopolitiques comme les détournements de deniers publics, l'impunité et autres scandales dans la sphère politique ont présenté les responsabilités étatiques comme « un gâteau à partager ».

Les postes électifs ou nominatifs sont généralement perçus comme une situation de rente menant à l'enrichissement illicite. Dès lors, des biais entachent les processus électoraux et débouchent sur des crises voire des conflits. Ce sont : les découpages électoraux arbitraires, les commissions électorales dites indépendantes sujettes à caution, la modification opportuniste des lois fondamentales, l'État civil et le problème des pièces d'identités, les cartes d'électeurs distribuées arbitrairement, le bourrage des urnes, la mauvaise répartition des bureaux de vote ou leur création fictive, le refus d'accréditer des observateurs étrangers, etc. Et que dire des discours à fort ancrage identitaire et qui riment avec ethnie, liens de parenté ou toute autre considération socioculturelle ? Oserions-nous enfin aborder la question

sensible du système néocolonial dans lequel l'indépendance réelle et la souveraineté des ex colonies font débat ?

Malgré tout, l'Afrique post conférences nationales (1990) a expérimenté une vague de transitions démocratiques avec le retour au multipartisme et au principe des élections libres et transparentes. Elle a ainsi replacé la question du vote au centre de la politique africaine. Dans certains cas, encore rares malheureusement, les partis au pouvoir perdent des élections. L'alternance est recherchée et les résultats sont acceptés même s'ils sont défavorables aux sortants comme on a pu le constater au Bénin et à Madagascar. Les décisions du juge électoral sont respectées comme au Mali où la Cour Suprême a annulé l'ensemble des élections législatives de 1997. Ce sont là, autant d'événements qui attestent d'une évolution sensible dans les comportements politiques vis-à-vis de la pratique électorale, du droit et de son juge et d'une nouvelle vision de la question politique en Afrique. Malgré ces notes optimistes, les élections restent encore problématiques sur le continent africain.

Dans un souci d'amélioration constante et de valorisation de la recherche sur l'ensemble de l'espace CAMES, le Plan Stratégique de Développement du CAMES (PSDC) « *ambitionne en général, dans ses sept (7) orientations stratégiques, et en particulier dans les actions suivantes : mettre en place un système d'information pour les programmes, améliorer la gouvernance des programmes ; soutenir et valoriser la formation ; promouvoir le développement des écoles et formations doctorales dans l'espace ; accroître l'impact de la recherche* ». Dans ce cadre, le programme thématique de recherche (PTR) Langues, Sociétés, Cultures et Civilisations (LSCC) lance le projet : « **Considérations sociales, culturelles et politiques sur les élections en Afrique** ».

Il s'agit pour les universitaires de mener des recherches approfondies autour des dix axes identifiés.

- **Axe 1** : Les dynamiques électorales en Afrique post conférences nationales (**Essohanam BATCHANA, Université de Lomé, Togo**)
- **Axe 2** : Autour du pouvoir : questionner l'Afrique traditionnelle (**Alain SISSAO, INSS/CNRST, Burkina Faso**)

- **Axe 3** : Démocratie, Médias et systèmes de gouvernance (**André TASSOU, Université Yaoundé 1, Cameroun**)
- **Axe 4** : Évaluation des mécanismes régionaux de gestion et de prévention des crises (**Jean François OWAYE, UOB, Gabon**)
- **Axe 5** : Éthique et élections (**Marcel N’guimbi, Université Marien N’GOUABI, Congo Brazza**)
- **Axe 6** : Rhétorique des élections (**Nanourougo COULIBALY, UFHB, Côte d’Ivoire**)
- **Axe 7** : La problématique du genre dans les processus électoraux (**Yvette ONIBON DOUBOGAN, Université de Parakou, Bénin**)
- **Axe 8** : Identités (ethnique, culturelle, religieuse) et enjeux électoraux (**Patrice CORREA, UGB, St Louis, Sénégal**)
- **Axe 9** : Gouvernance de la paix et de la sécurité dans un contexte de vulnérabilités lié au terrorisme (**Boubacar DIALLO, UAM, Niamey, Niger**)
- **Axe 10** : Les problématiques de la souveraineté des Etats d’Afrique et des processus d’intégration régionale (**Hervé A. KOMBIENI, Université d’Abomey-Calavi, Bénin**)

## Références bibliographiques

---

- BONIFACE Pascal. & VEDRINE Hubert., 2009, *Atlas des crises et conflits*, Paris : Armand Colin & Fayard, 160 p.
- CEDEAO, 2012, Les Systèmes de conflits en Afrique de l’Ouest : le cas de la bande
- DARRACQ Vincent & Magnani Victor, 2011, ‘‘Les Elections en Afrique un mirage démocratique’’, in *Politique Étrangère*, Cairn.info, pages 839-850,
- EWANGUI Céphas Germain, 2013, *Démocratie et élections en Afrique*, Paris : L’Harmattan
- GALY Michel, 2003, Les espaces de la guerre en Afrique de l’Ouest, dans *Hérodote* 2003/4 (N° 111), pp.41-56.

- KADEU Louis-Marie, 2020, De l'idée du pouvoir dans les sociétés africaines, in *Libre Afrique, Une regard alternatif sur le continent*, 4 p.
- OSTROM Elinor, 1990, *Governing the commons: The evolution of institutions for collective actions*, Cambridge actions, Cambridge University Press, 295 p.
- QUANTIN Patrick, 2004, *Voter en Afrique : comparaisons et différenciations*, Paris : L'Harmattan, 360 p.  
sahélo – saharienne, OECD iLibrary, 29 p.
- SAKPANE-GBATI Biléou, 2011, « La démocratie à l'africaine », *Revue Éthique publique*, vol. 13, n° 2, Dialogues pour réinventer la démocratie, <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.679>
- SIEGLE Joseph & COOK Candace, 2020, *Evaluation des élections de 2020 en Afrique*, Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique, Rapport, 13 p.

# Introduction générale

---

*Hervé A. KOMBIENI*

Dans un souci d'amélioration constante et de valorisation innovante de la recherche, le Plan Stratégique de Développement du CAMES (PSDC) « *ambitionne en général, dans ses sept (7) orientations stratégiques, et en particulier dans les actions suivantes : mettre en place un système d'information pour les programmes, améliorer la gouvernance des programmes ; soutenir et valoriser la formation ; promouvoir le développement des écoles et formations doctorales dans l'espace CAMES ; accroître l'impact de la recherche* ».

En application des recommandations de la dernière Assemblée des membres des Programmes Thématiques de Recherche du CAMES (PTRC), le Secrétaire Général du CAMES a pris un Arrêté portant nomination des membres des Bureaux des PTRC et de leurs points focaux nationaux, conformément aux différents consensus dégagés dans chacun des PTRC, lors des 4<sup>ème</sup> Journées Scientifiques du CAMES (JSDC-4), tenues à Ouidah, au Bénin en décembre 2019. Cet acte devenait nécessaire pour donner de la légitimité aux différents animateurs des PTRC tant au niveau national qu'international. Dans ce cadre, le groupe de recherche **LANGUES, SOCIÉTÉS, CULTURES ET CIVILISATIONS** lance le projet d'un ouvrage collectif sur les **Considérations sociales, culturelles et politiques sur les élections en Afrique**.

Les résultats scientifiques attendus viendront par ailleurs en appui aux programmes universitaires de formation et de recherche des institutions scientifiques du CAMES (Universités, Instituts, Laboratoires et groupes de recherche). Une dizaine d'axes pertinents d'études et de recherche sont identifiés pour être creusés par des spécialistes provenant des disciplines de pointe des sciences humaines et sociales. **L'axe 10 de ces pôles thématiques porte sur « Les problématiques de la souveraineté des États d'Afrique et des processus d'intégration régionale ».**

La problématique de la Souveraineté des États d'Afrique, et plus précisément, celle des États des zones CEDEAO, CEMAC, SADC et du Maghreb, est mise en relief dans cette réflexion. En effet, ces États sont pour la plupart des anciennes colonies françaises, anglaises et portugaises. Leur Souveraineté, découlant du processus de décolonisation, semble être une forme d'État importé. Le processus de la mondialisation, qui fait de nos jours, de plus en plus, l'objet de plusieurs débats, entraîne les États du sud dans un cercle

vieux, dans lequel, ils y sont depuis la période postcoloniale. A cet effet, B. Badié (1992) souligne, dans son ouvrage intitulé *L'Etat importé*, qu'il est aisé de constater que :

*« le processus de la mondialisation marque en fait les limites en laissant apparaître plusieurs inconséquences : activant l'importation des modèles occidentaux dans les sociétés du Sud, il en révèle l'inadéquation ; incitant les sociétés périphériques à s'adapter, il suscite des espoirs d'innovation tout en risquant de les tromper ; précipitant l'unification du monde, il encourage la renaissance et l'affirmation des individualités ; dotant l'ordre international d'un centre de pouvoir plus structuré que jamais, il tend à le conflictualiser davantage. En cherchant à mettre un terme à l'Histoire, il lui redonne soudain des sens multiples et contradictoires » (B. Badié, 1992, p.10).*

Cette assertion explicite la manière dont est calqué le modèle étatique des pays africains en général.

Au lendemain des indépendances, les pays africains adoptèrent la forme d'organisation de leurs anciennes métropoles : l'État. Deux arguments expliquaient ce choix. D'une part, les pays africains comptaient sur l'assistance de leurs anciennes métropoles pour pouvoir installer et surtout maîtriser l'État naissant. D'autre part, les organisations internationales (ONU, Banque Mondiale, FMI, etc.) ne reconnaissent d'autres acteurs que les États. Ainsi, pour participer à la vie de ces organisations, les pays africains étaient obligés d'adopter l'État. Cette participation leur permettait, par ailleurs, de défendre leur Souveraineté internationale, longtemps défendue et sauvegardée individuellement par les États africains.

Dans les États africains, on constate un accaparement de la Souveraineté de l'Etat par le pouvoir exécutif, plus particulièrement par le Chef de l'État. C'est le continent où, encore en ce 21<sup>ème</sup> siècle, l'histoire du pouvoir politique est celle de sa confiscation, de sa privatisation et de sa sacralisation par un individu ou un groupe d'individus. Dans ces États, le Chef de l'État semble incarner en lui seul la Souveraineté de l'État sinon l'État-même.

L'État, perçu comme la forme la plus évidente du pouvoir, classiquement, peut donc être défini à partir de ses éléments constitutifs à savoir : un territoire, une population, un gouvernement souverain et reconnu par la communauté internationale. L'État est une des formes d'organisation politique et juridique d'une société (en tant que communauté de citoyens ou de sujets) ou d'un pays

et sa légitimité repose sur la Souveraineté (du peuple ou de la nation par exemple).

Face aux différents enjeux qui se présentent à eux, il est récurrent que les États soient contraints de se regrouper en union, en communauté ; bref en des organisations tant régionales que sous- régionales en vue de faire un bloc et défendre ensemble leurs intérêts communs. C'est le cas des États africains regroupés pour former l'Union Africaine (UA). Et plus particulièrement, il convient de citer la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté Économique et Monétaire des États de l'Afrique Centrale (CEMAC), l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), le Conseil de l'Entente (CE), les États du Maghreb, etc. Parfois des sous-regroupements s'observent dont entre autres : les États d'Afrique ayant une monnaie unique qu'est le Franc CFA (Coopération Financière d'Afrique) et pour l'essentiel ayant en commun une même métropole qu'est la France, par conséquent une même langue officielle, le français. Ces différents regroupements se font dans le souci de consolider les relations entre les pays et d'accroître la côte part de la sous-région sur la scène internationale. Ils se voient dans l'obligation d'accélérer les mécanismes qui conduiraient à une intégration sous régionale digne d'elle.

Aujourd'hui, en ce début du troisième millénaire, le principal défi économique des États du monde entier consiste à se maintenir ou se mettre, pour les pays les plus pauvres qui ne le sont pas encore, en position de participer, de manière à bénéficier le plus possible, à l'accélération phénoménale de la mondialisation ou de la globalisation de l'économie.

Cet argumentaire autour de l'axe « **Les problématiques de la souveraineté des États d'Afrique et des processus d'intégration régionale** » s'inscrit dans le cadre du programme thématique de recherche (PTR) Langues, Sociétés, Culture et Civilisations (LSCC) dont le thème général du projet est : « **Considérations sociales, culturelles et politiques sur les élections en Afrique** ». Il est mené dans un souci d'amélioration constante et de valorisation de la recherche sur l'ensemble de l'espace CAMES à travers le Plan Stratégique de Développement du CAMES (PSDC) autour de sept (7) orientations stratégiques.

Il s'agit pour les universitaires de mener des recherches approfondies autour des dix axes identifiés dont l'axe sur « **Les problématiques de la souveraineté des états et des processus d'intégration régionale** ».

Le présent ouvrage collectif répond à cette réflexion entre chercheurs autour de la problématique de la souveraineté des États et des processus d'intégration régionale en Afrique à travers leur contribution.

Plusieurs champs ou sous-axes de réflexion se dégagent de cet axe :

- Sous-Axe 1 : Migration et intégration territoriale en Afrique
- Sous-Axe 2 : Gouvernance territoriale en période électorale
- Sous-Axe 3 : Intégration régionale
- Sous-Axe 4 : Souveraineté des États

## **Références bibliographiques**

---

- BADIE Bertrand, 1992, *L'Etat importé, Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*. Collection « L'espace du Politique », Paris, Fayard, 334 p.

SOUS-AXE **1** :

**MIGRATION ET INTEGRATION  
TERRITORIALE EN AFRIQUE**

---

# INTEGRATION SOCIOCULTURELLE DES IMMIGRES OUEST AFRICAINS AU BENIN : APPROCHE COMPAREE ENTRE BURKINABE, NIGERIENS ET NIGERIANS

---

**Nékoua P. Joseph SAHGUI**

Sociologue des questions de migrations

Enseignant-Chercheur à l'Université d'Abomey-Calavi (UAC)/Bénin  
BP 2670 Abomey-Calavi, Contacts. (00229) 97 35 20 45/ 95 21 69 60

Email: [sahpojos.lakrohoun@gmail.com](mailto:sahpojos.lakrohoun@gmail.com)

## **Résumé**

La migration est l'un des enjeux mondiaux les plus importants du monde contemporain. Elle est un défis pour les pays ouest-africains dont les familles ont été séparées par les frontières artificielles issues de la balkanisation de l'Afrique par les puissances coloniales. De nature qualitative, la présente recherche vise à analyser dans une approche comparative, les dynamiques sous-jacentes à l'intégration socioculturelle des immigrés ouest-africains dans l'espace multiculturel et linguistique béninois. La démarche méthodologique d'obédience qualitative adoptée est basée sur les techniques de collectes des données telles que la recherche documentaire, l'entretien semi-dirigé, l'observation directe et les récits de vie. Avec un échantillon de choix raisonné de 89 acteurs, les théories du relativisme culturel et des réseaux relationnels ont permis d'analyser les résultats empiriques obtenus.

Les résultats de cette recherche montrent que les immigrés ouest-africains en direction du Bénin suivent des circuits historiques et culturels. Leur intégration socioculturelle semble manifestement liée aux liens historiques et culturels tissés avec les zones d'accueil. Les réalités socioculturelles priment sur celles politiques et l'intégration socioculturelle des immigrés est plus observée dans les zones frontalières qu'à l'intérieur du pays. Les indicateurs d'intégration socioculturelle des ressortissants des pays concernés au Bénin sont entre autres la maîtrise d'une langue nationale béninoise, l'achat de terre, la construction de maisons, l'installation de la famille et le mariage mixte avec les nationaux. L'intégration par le bas est la dynamique la plus visible entre les populations de ces agglomérations. Quant à la géopolitique de l'intégration, elle se résume essentiellement à la conformation aux dispositions en vigueur.

**Mots clés :** Bénin, intégration socioculturelle, immigrés, ouest-africains, multiculturel

## **Abstract**

### **SOCIO-CULTURAL INTEGRATION OF WEST AFRICAN IMMIGRANTS IN BENIN: COMPARATIVE APPROACH BETWEEN BURKINA, NIGER ET NIGERIA PEOPLE**

Migration is one of the most important global issues in the contemporary world. It is a challenge for West African countries whose families have been separated by artificial borders resulting from the balkanization of Africa by the colonial powers. Qualitative in nature, this research aims to analyze, in a comparative approach, the dynamics underlying the socio-cultural integration of West African immigrants in the multicultural and linguistic space of Benin. The methodological qualitative obedience approach adopted is based on data collection techniques such as documentary research, semi-structured interviews, direct observation and life stories. With a reasoned choice sample of 89 actors, the theories of cultural relativism and relational networks made it possible to analyze the empirical results obtained.

The results of this research show that West African immigrants to Benin follow historical and cultural circuits. Their socio-cultural integration seems clearly linked to the historical and cultural links forged with the reception areas. Socio-cultural realities take precedence over political ones, and the socio-cultural integration of immigrants is more observed in border areas than in the interior of the country. The socio-cultural integration indicators of nationals of the countries concerned in Benin are, among others, mastery of a Beninese national language, the purchase of land, the construction of houses, the establishment of the family and mixed marriage with nationals. Integration from below is the most visible dynamic between the populations of these agglomerations. As for the geopolitics of integration, it essentially boils down to compliance with the provisions in force.

**Keywords:** Benin, socio-cultural intégration, immigrants, West Africans, multicultural

## **Introduction**

Aujourd'hui, le paysage migratoire mondial présente un nombre accru de mobilités pendulaires, de migrations saisonnières, de départs temporaires, de séjours plus courts mais répétitifs, d'aller et retour entre les pays d'origine et les pays d'accueil, de trajets ponctués de lieux de transit, de migrations, etc... (G. Simon, 1995, p.61). Si l'immigration telle qu'entendue traditionnellement, qui suppose l'intégration plus ou moins définitive dans une société d'accueil, n'a pas disparu de la réalité, il est de plus en plus d'individus partir temporairement, effectuer des mouvements de va-et-vient entre les sociétés d'origine et d'accueil, s'adonner à des activités dans plusieurs lieux (M. Morokvasic et H. Rudolph, 1996, p. 53).

Faisons tomber dès l'instant un quiproquo potentiel : les mouvements de population ne sont pas une réalité nouvelle dans l'histoire de l'humanité, pas plus d'ailleurs que ne l'est le phénomène de la globalisation (S. Garneau, 2006, p.79). Il suffit pour s'en convaincre d'évoquer les exemples des tribus traditionnelles des chasseurs-cueilleurs et des peuples pasteurs, ou encore de rappeler à la mémoire que les catastrophes écologiques, les guerres, les nécessités économiques ont de tout temps été le vecteur de déplacement de grands groupes (J. Igue, 1992, p.71). La littérature consacrée aux phénomènes migratoire et d'intégration en Afrique de l'ouest est très abondante. L'Afrique de l'ouest abriterait en 2011 selon les statistiques de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM, 2013, p.17), 7,5 millions de migrants de la même région ou de l'Afrique centrale, soit 3% de la population de la sous-région. Malgré ce tableau sombre du phénomène migratoire, P. D. Fall, (2003, p.37), a montré que sur 14,5 millions de migrants provenant d'Afrique au sud du Sahara, plus de deux tiers restent dans leur sous-région.

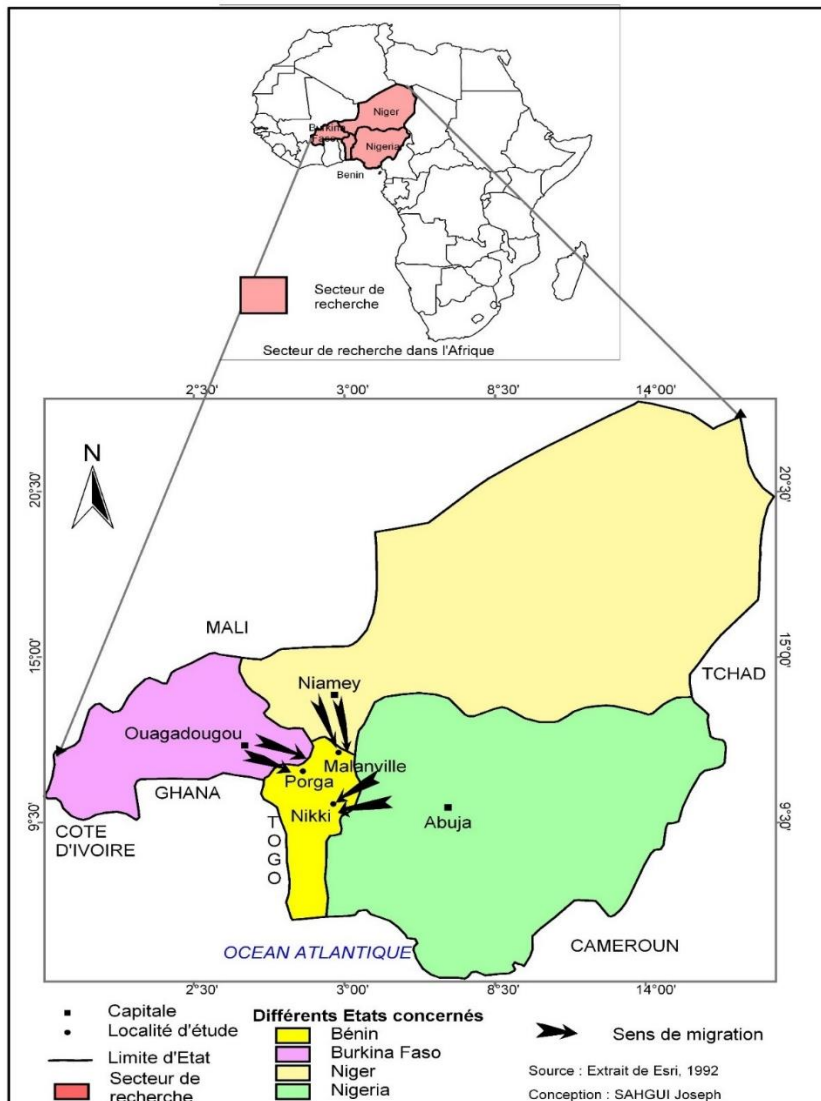
Au Bénin, le profil migratoire montre des départs sans cesse croissants vers d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, des zones rurales vers les zones urbaines ou à l'intérieur de la même région du fait de la croissance démographique, de la pauvreté, du manque d'emploi, de l'augmentation du coût de la vie, des effets du changement climatique ou de l'amenuisement des ressources naturelles (OIM, 2013, p. 17). S'agissant de l'immigration au Bénin, l'effectif de la population étrangère est estimée à 188.565 personnes, soit 1,9% de la population totale du pays et représente 2,9% de la population urbaine (RGPH4, 2013, p. 38). Parmi ces ressortissants d'Afrique de l'Ouest, les Nigériens, les Nigérians et les Burkinabé représentent respectivement 35,6%, 19,6% et 11,3% en terme de proportion (RGPH4, 2013, p.39). La présente recherche vise à analyser dans une approche comparative, les stratégies d'intégration de ces immigrés dans les localités de Malanville, Porga et Nikki au Bénin; car, la littérature reste relativement pauvre sur les conditions d'intégration socioculturelle et politique des immigrés dans les pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) notamment. Le peuplement actuel de l'Afrique de l'Ouest ne résulte-t-il d'un important brassage de populations?

## **1. Cadre de l'étude**

### ***1.1. Situation géographique du cadre de l'étude***

Les localités de Porga, Malanville et Nikki au Bénin sont le terrain de la présente recherche. Ces localités frontalières accueillent un nombre non négligeable de migrants Burkinabés, Nigériens et Nigérians selon les

statistiques du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGHP 4, 2013) et suscitent un intérêt d'intégration de ces ressortissants étrangers. Les populations de ces agglomérations sont composées de plusieurs groupes socioculturels et linguistiques (les *Haoussa* et les *Zarma* sont installés à Malanville ; les *Mossi* et les *Gourmantché* à Porga ; les *Yorouba* et les *Ibo* sont installés à Nikki) du fait de leur situation géographique avec les pays limitrophes. La carte I montre les différentes villes frontalières dans lesquelles la recherche empirique a été menée.



**Carte I : Situation géographique des villes de la recherche**

### **1.2. Population d'étude**

En termes de groupe cible, trois catégories d'acteurs ont été approchées au cours de cette recherche. En premier lieu, il y a les immigrants résidents dans les trois localités frontalières avec les pays d'origine de ces ressortissants étrangers en tant que principaux acteurs concernés par la problématique que soulève cette recherche. En deuxième lieu, les autochtones de ces localités frontalières pour identifier d'abord les facteurs favorisant l'arrivée et l'installation des immigrants, ensuite les différents construits sociaux autour de leur intégration socioculturelle. Enfin, en troisième lieu, les autorités locales pour appréhender les conditions d'installation de ces immigrants et les facteurs dynamisant les phénomènes migratoires.

## **2. Méthodologie de la recherche**

### **2.1. Méthode d'échantillonnage**

La technique de choix raisonné et de boule neige ont permis de sélectionner les informateurs par catégorie en fonction des critères tels que : être immigrant dans les agglomérations de Malanville, de Nikki et de Porga ; être autorités locales ou chefs religieux. Au total 89 informateurs ont été rapprochés sur consentement oral. La confidentialité des déclarations et l'anonymat des informateurs ont été garantis. Le tableau I récapitule la liste des catégories d'informateurs interrogés.

**Tableau I : Récapitulatif des acteurs interrogés**

Catégories des acteurs	Effectifs
Chefs religieux	18
Autorités locales	15
Conducteurs de taxis	14
Immigrés	30
Commerçants	12
Total	89

Source : Enquêtes du terrain, 2020

### **2.2. Méthode de collecte de données**

La démarche méthodologique adoptée pour cette recherche est de nature mixte, analytique et descriptive. La priorité a été accordée à la description et à l'analyse des facteurs favorisant l'intégration des immigrants dans les villes frontalières.

Ainsi, les techniques et les outils de collecte des données utilisés sont aussi de nature mixte. Elles comprennent notamment la recherche documentaire, les

entretiens semi-directifs de qualité et de durée variables avec les acteurs identifiés selon les motivations, l'observation directe et des guides d'entretiens.

### **2.3. Méthode d'analyse de données**

Les informations collectées ont été traitées de façon manuelle avec la méthode de tri thématique. Ainsi les données collectées ont été saisies et transcrites. Dans un premier temps, il a été procédé à l'élimination des informations peu pertinentes par rapport au sujet abordé. Ensuite, des données ont été regroupées et traitées par thématiques. Enfin, des analyses et commentaires de celles-ci ont permis la rédaction de ce texte.

## **3. Analyse des résultats**

### **3.1. Processus d'intégration des immigrés dans les villes frontalières**

De l'analyse des différents critères et des étapes conduisant à l'intégration des immigrés dans les agglomérations frontalières, il ressort que la langue et l'appartenance socioculturelle apparaissent comme des facteurs déterminants. Les données empiriques recueillies montrent une diversité de profils sociologiques des immigrés dans ces agglomérations frontalières.

#### **3.1.2. Intégration des immigrés ouest africains au Bénin : une donnée historique et culturelle**

Les frontières fixées à l'époque coloniale sans tenir compte des réalités socioculturelles ni des potentialités des territoires, ne font sens que depuis la Conférence de Berlin de novembre 1884 à février 1885. Elles ont une portée relative pour les groupes socioculturels répartis sur plusieurs Etats-nations dont les membres partagent les mêmes références. De nombreuses populations sont à cheval sur deux ou trois pays avec les frontières tracées par les puissances coloniales. C'est ainsi que les *Haoussa* sont au Niger, au Nigeria et au Bénin. Les *Yoruba* sont au Nigeria, au Bénin et au Togo. Les *Mossi* sont au Burkina Faso, au Bénin et au Niger. Quant aux *Peulhs*, ils sont présents dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest. L'existence de plusieurs groupes socioculturels et linguistiques sur plusieurs frontières prouve à évidence que la balkanisation de l'Afrique par les puissances coloniales a créé plus de problèmes au continent. C'est certainement pour cela que Seydou Mohamed, 47ans, commerçant résident à Nikki, 23/8/2020 affirme en ces termes :

« Nous ici à Nikki, on ne connaît pas la frontière. Chacun va et revient comme il veut. C'est le blanc qui a dit qu'à partir d'ici, c'est le Nigeria, à partir d'ici, c'est le Bénin. Ceux qui sont au Nigeria et ceux qui sont ici parlent la même langue. C'est la même population. C'est le fleuve qui nous sépare. Quand moi je vais de l'autre côté du fleuve, je vis comme chez moi ; tout le monde me

connait. C'est nos parents qui sont là-bas. Et quand ils viennent ici, c'est chez eux aussi. Ici, personne n'est étranger, tu peux aller au Nigeria sans carte. C'est pourquoi affaire frontière là, c'est sur papier et non la réalité ».

Cette affirmation montre à suffisance que les frontières en Afrique ne sont qu'artificielle et que les populations qui vivent de part et d'autre sont historiquement et culturellement liées. L'intégration se fait donc par le bas. Les migrants devenus immigrés sont perçus comme des parents qui vivent dans les pays voisins. Ils ne sont vus comme étrangers ; car, ils ont la culture et la langue en commun.

L'arrivée de ces immigrés dans les différentes localités à travers la migration est donc une tradition historique et culturelle chez les autochtones. C'est donc une réalité socioculturelle qui fait partie intégrante de vie quotidienne chez les populations ouest africaines. Ces populations qui vivent de part et d'autre des frontières ont des caractéristiques communes et ne connaissaient que les frontières naturelles (fleuves, rivières, montagnes, etc.). Les frontières artificielles imposées sont en déphasage avec leurs conceptions de l'espace.

### ***3.1.3. Profils sociologiques diversifiés des immigrés ouest-africains au Bénin***

Le profil sociologique des immigrés ouest africains au Bénin et particulièrement dans les trois localités où les recherches ont été menées montre des acteurs sociaux avec une situation matrimoniale dominée par le célibat à 73%. Viennent ensuite les mariés (monogame 23%) et (polygame 4%). Mais le constat fait sur le terrain et des données factuelles montrent que les 4% de mariés polygames sont tous des Nigériens. Les Burkinabé et les Nigériens mariés sont des monogames. Cet écart peut s'expliquer par les perceptions religieuses en matière de mariage diamétralement opposés de ces groupes socioculturels et linguistiques. Les constats faits sur le terrain montrent que la quasi-totalité des ressortissants Nigériens sont des musulmans (99%), quant aux ressortissants Burkinabé et Nigériens, ils sont respectivement : 60% des chrétiens contre 40% et 35% des chrétiens contre 65% sont des musulmans.

Par ailleurs, les constats du terrain ont montré que les ressortissants de ces pays limitrophes sont tous relativement jeunes (entre 20 à 30 ans). La migration est avant tout le fait d'acteurs sociaux disposant de la force de travail. L'affirmation ci-dessous d'un informateur Nigérien rencontré à Malanville est révélatrice à cet effet :

« Chez nous au Niger, ce sont les jeunes qui viennent au Bénin chercher de l'argent. D'abord avant de te marier, tu dois aller au Burkina, au Nigeria ou venir ici au Bénin pour travailler. Parfois

on fait deux ans, trois ans. L'argent qu'on gagne sert pour le mariage. C'est pourquoi quand on vient ici ou ailleurs, on reste ensemble dans la même maison ; car, tout le monde est célibataire. Ensuite, même si tes parents ont les moyens, tu vas chercher un peu et ils vont te compléter. Enfin, une fois marié, tu peux revenir s'installer pour faire le commerce avec ta femme. C'est pourquoi nous les Nigériens nous sommes nombreux ici à Malanville » (Arouna H., 27 ans, 17 /8/2020).

Ces propos montent clairement le profil sociologique des immigrés Nigériens à Malanville et les objectifs poursuivis. Que ce soit les Burkinabé, Nigériens et Nigériens rencontrés, ils appartiennent la tranche d'âge de 20 à 45 ans. Le niveau d'instruction de ces immigrés est assez bas, surtout du côté des Nigériens. 82% n'ont jamais été à l'école et les 18% qui ont été n'ont que le niveau cours élémentaire première année (RGPH4, 2013). Les immigrés au Bénin appartiennent à des groupes socioculturels et linguistiques divers et variés. C'est ainsi on trouve parmi les Burkinabé : les *Mooré*, les *Gourmantché*, etc. Du côté Nigériens on retrouve les *Zarma*, les *Haoussa*, les *Canoury*, les *Peulhs Bororo*, etc. Et du côté Nigérian, on retrouve les *Haoussa*, les *Yorouba*, les *Ibo*, etc.

Il faut noter aussi qu'hormis les profils sociologiques, plusieurs associations œuvrent pour la défense des intérêts de ces ressortissants. Il s'agit de l'Union des Ressortissants de la CEDEAO, du Haut Conseil des Nigériens au Bénin, de l'Association des Haoussa ressortissants du Nigeria au Bénin, de l'Association des Ibo ressortissants du Nigeria au Bénin et l'Association des Burkinabé ressortissants du Burkina au Bénin, etc.

### ***3.2. Intégration par le bas des immigrés ouest africains au Bénin***

Les immigrés ouest africains au Bénin contribuent au renforcement de l'intégration parce qu'elles rapprochent les populations de mêmes cultures séparées par les frontières artificielles. Il semble donc difficile d'empêcher les immigrations des hommes dans la sous-région. Ceux-ci minimisent les frontières qui leur paraissent plus artificielles que nationales et font montre d'un grand dynamisme dans les échanges interrégionaux suivant des réseaux qui leur sont propres. Ainsi, dans leur fonctionnement, la notion de contrôle des hommes qui appartiennent au réseau, à partir des règles partagées, est plus déterminante, que celles liée au contrôle de l'espace. Ces réseaux qui existent depuis longtemps, sont parvenus à adapter leurs trajectoires migratoires à l'évolution sur une échelle transnationale. C'est pourquoi, l'affirmation ci-dessous d'un informateur tient lieu de preuve manifeste :

« En fait la notion de frontière imposée par le colonisateur n'a aucun sens dans l'histoire et la géographie des populations en Afrique de l'ouest. Nous sommes un même peuple et nous avons

une histoire commune. Il n'y a pas un étranger en Afrique de l'ouest. Lisez les différents livres d'histoire et vous verrez que nous avons une même origine. Connaissez-vous un seul pays en Afrique de l'ouest dans lequel la population n'a pas d'affinités avec un autre pays ? Les langues parlées au Nigeria sont parlées au Bénin, au Togo, au Niger, etc. Donc nous sommes un même peuple séparé par les frontières qui nous créent plus des problèmes politiques. La culture et la langue sont bien antérieures à la politique. Nous devons donc oublier les frontières que nous a imposées la colonisation et vivre avec nos parents dans les pays voisins. Moi je suis Nigérian, Béninois et Togolais, car je parle certaines langues du Bénin et du Togo. Lorsque vous parlez la langue de quelqu'un, il te considère comme son frère » G. Yaya 42 ans environ, interrogé à Nikki le 17 août 2020.

Ces propos confirment que l'histoire et la géographie jouent un rôle déterminant dans les relations des populations dans tout le monde entier. Les frontières imposées par les puissances ne respectent les réalités socioculturelles des peuples ouest africains qui sont liés par la langue et la culture.

Par ailleurs, avec les frontières artificielles, les trajectoires migratoires se réalisent souvent sans abandon des espaces où des membres de la diaspora sont installés. L'histoire et la culture jouent un rôle très important dans l'intégration des immigrés ouest-africains. Selon un informateur Burkinabé anonyme rencontré à Porga :

« Je vis ici depuis 6 ans avec ma femme et mes deux enfants. Je me sens chez moi ici au Bénin ; car, ceux qui parlent Gourmantché sont nombreux. Même certains béninois parlent bien le gourmantché. Personne ne m'a pris comme un étranger. En plus, sur le plan culturel, nous avons les mêmes pratiques. Tout ce qui se fait ici, se fait exactement chez nous à Fada. C'est le blanc qui est venu dire que le béninois de Porga et le burkinabé de Fada sont séparés par la frontière ; sinon c'est un même peuple » (Porga, 11 août 2020).

Cette affirmation montre que la culture est un puissant moyen d'intégration. Et que les immigrés ouest africains ne se sentent pas étrangers sur le territoire béninois dans la mesure où ces différents peuples ont en commun la culture et la langue.

Ainsi, les logiques d'intégration sous-régionale à travers, notamment, la consolidation des acquis que sont la libre circulation des personnes, le droit de résidence et l'établissement des citoyens dans les pays de la CEDEAO, semblent plus porteuses d'avenir que les préoccupations nationalistes qui tendent à instrumentaliser les populations migrantes. C'est pourquoi, certaines

populations frontalières, pour contourner des difficultés transfrontalières, se font délivrer des cartes d'identité de deux, voire trois pays limitrophes. Par ailleurs, les indicateurs d'intégration socioculturelle de ressortissants des pays concernés au Bénin sont entre autres : maîtrise plus ou moins d'une langue nationale béninoise, achat de terre, construction de maisons et installation de la famille, mariage entre Béninois et Nigériens, entre Béninois et Nigériens et entre Béninois et Burkinabé. C'est sans doute au regard de cela qu'un informateur burkinabé a affirmé ce qui suit:

« Moi je suis au Bénin depuis 13 ans. Je comprends au moins deux langues du Bénin. Si ce n'est pas l'accent qui diffère, beaucoup de béninois pensent que je suis un béninois d'origine. J'ai marié une femme béninoise, j'ai construit une maison à Tanguiéta depuis 07ans maintenant. Actuellement je suis plus béninois que burkinabé. J'ai deux cartes d'identité (burkinabé et béninoise). Donc je ne suis plus un étranger au Bénin. Mes enfants et ma femme ont une seule nationalité, la béninoise » (A. M., Porga, 11 août 2020).

Les propos de cet informateur confirment à suffisance que l'un des indicateurs d'intégration des populations des pays voisins est entre autres le mariage avec une béninoise ou la maîtrise de la langue locale. Se marier avec une femme béninoise, l'intègre non seulement socialement, mais aussi culturellement. Selon les différentes informations recueillies sur le terrain, l'intégration socioculturelle des Nigériens, Nigériens et Burkinabé est une réalité au Bénin qui se fait par le bas. Les relations de parenté et linguistiques priment sur les considérations politiques.

### ***3.3. Quel rôle joue la CEDEAO dans l'intégration régionale ?***

Créée en vertu du traité de Lagos du 28 mai 1975, la CEDEAO, a longtemps marqué le pas dans son ambition de création d'un espace économique ouest-africain. Dictée par la « nécessité d'accélérer le processus d'intégration », la révision dudit traité survenue en 1993 apparaît comme une dénonciation du retard accusé par certains pays non seulement dans le domaine de la libre circulation des personnes et des biens mais aussi dans la réalisation d'infrastructures nationales devant être connectées les unes aux autres.

L'intégration des immigrés en Afrique de l'Ouest est donc confrontée à des micro-nationalismes et des tares congénitales des organisations sous régionales. L'intégration butte encore sur des égoïsmes nationaux. C'est dans les discours et non dans les réalités. C'est peut-être pour cela que M.K. rencontré à Malanville le 11 août 2020 a affirmé que :

« La CEDEAO ne fait rien pour l'intégration régionale en Afrique de l'ouest. Le traité sur la libre circulation est une pure théorie. En ce qui concerne la coopération, chaque Etat applique ses textes et règlements, c'est tout. Moi Burkinabé pour traverser la frontière Côte-d'Ivoire-Burkina, je paie au moins 3000f malgré mes pièces à jour. Quant à la frontière Bénin-Burkina, je paie 2000f. Où est alors la libre circulation des personnes et des biens ? Peut-on parler d'intégration sous-régionale sans la libre circulation ? C'est pourquoi je dis que l'intégration que prônent nos organisations est une théorie et non la pratique »

Cette affirmation renchérit ce que la majorité des populations pensent de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'intégration telle que prônée par ladite organisation est une pure théorie. Chaque Etat applique ses règles aux ressortissants étrangers. D'où l'intégration telle que observée dans les pays ouest africains est une intégration par le bas. A titre illustratif, l'introduction récente du passeport communautaire CEDEAO qui prend progressivement le relais des passeports nationaux ne constitue cependant pas le sésame promis. Il a pratiquement la même valeur que la carte nationale d'identité dont le coût d'acquisition est moindre et qui reste le document le plus utilisé aux postes frontaliers. L'un ou l'autre document doit nécessairement être couplé avec le carnet de vaccination qui est exigé dans bon nombre de pays.

#### **4- Discussion**

L'Afrique de l'Ouest a toujours été un lieu d'importants mouvements migratoires qui alimentent les débats sur l'intégration régionale. L'intégration socioculturelle des immigrés Burkinabé, Nigériens et Nigériens au Bénin est une intégration par le bas dans les localités frontalières. Unis par les facteurs d'ordre historique, culturel et linguistique, les populations ouest-africaines avant la colonisation vivaient en parfaite harmonie avec les montagnes et rivières comme frontières (E. Annan-Yao, 1999, p.23).

Ainsi, l'arrivée et l'installation des immigrants dans les zones localités frontalières en Afrique de l'ouest sont un fait historique ; ce n'est pas un phénomène nouveau. Quitter une région pour une autre ou un village pour un autre, fait partie de la culture des populations ouest africaines. Pour J. Igue (1995 : 176) :

C'est une fierté pour les chefs traditionnels africains d'accueillir des étrangers sur leur territoire. Cela procure une certaine gloire à ces derniers dans la mesure où l'arrivée des migrants atteste de la prospérité de leur territoire et surtout de leur générosité, qualité très recherchée par les dignitaires africains. On peut même se risquer à dire que la venue des étrangers était parfois souhaitée et, même si le pays n'était pas favorable à l'arrivée massive des migrants. Par le jeu des mariages, les chefs cherchent toujours à favoriser, l'installation sur leurs territoires des personnes ressources pour leurs exceptionnelles qualités morales, financières ou militaires.

Par ailleurs, l'Afrique de l'Ouest est mouvementée par d'innombrables courants d'immigrations qui trouvent leurs raisons dans les faits que les frontières artificielles ont séparé les mêmes peuples. Selon J. Sahgui (2018 :411) :

Les facteurs socioculturels et religieux jouent un rôle déterminant dans l'homogénéisation des réseaux. L'utilisation d'une même langue, parlée de part et d'autre de la frontière (le *Batonu* à Tchikandou à Nikki au Bénin et à Tchikanda au Nigeria, le *Gourmantché* à Fada au Burkina et à Porga au Bénin, etc.), est un facteur important d'intégration par le bas. Ces éléments contribuent à entretenir la confiance dans les relations effectuées en dehors des règles officielles.

C'est pourquoi, on peut déduire que les frontières artificielles imposées par les colonisateurs sans tenir compte des réalités socioculturelles entre les territoires africains sont en déphasage avec des réalités. Les mêmes groupes socioculturels ont été divisés et la première remarque qui, à notre avis, même si, elle n'est pas forcément la plus importante, c'est que ces frontières ont eu pour effet de diviser des ensembles socioculturels qui présentaient une certaine homogénéité. La seconde remarque, qui n'est sans doute pas la plus évidente, mais qui a probablement plus d'importance, c'est qu'elles ont eu pour effet de regrouper dans un même espace des populations, des groupes socioculturels qui avaient des fortes différences entre elles au niveau de leurs modes d'organisation sociale, de leurs croyances et de leurs langues (P. D. Fall, 2004, p. 21). Tout ceci constitue de véritables difficultés pour une intégration des immigrés en Afrique de l'Ouest sur le plan politico-administratif.

L'intégration socioculturelle est une expression omniprésente dans les discours et les politiques des Etats d'Afrique de l'ouest. Pourtant, avant d'être théorisée et institutionnalisée, l'intégration socioculturelle représente des pratiques locales; des peuples des régions frontalières qui échangent malgré les barrières ou bien grâce à elles, en exploitant les différences (N. Robin, 2007, p.11). La région de Sikasso (Mali), Korhogo (Côte-d'Ivoire), Bobo-Dioulasso (Burkina

Faso), fondée sur les routes commerciales anciennes et sur la position de ces trois périphéries nationales; la SÉNÉGAMBIE entre le Casamance, Gambie et Guinée Bissau où le potentiel d'intégration n'est pas réalisé en raison d'un grand nombre de freins aux échanges; enfin, la région de Maradi-Katsina-Kano, entre Niger et Nigeria, où les flux commerciaux importants sont autant dus à des complémentarités réelles qu'aux différentiels des normes, des prix et de taux de change (E. Diapol, 2007, p.27). Ces recherches montrent les acteurs locaux mettent en place des logiques transfrontalières, toujours en décalage par rapport à l'intégration théorique, à travers des réseaux commerciaux, entre petite contrebande et groupes puissants, organisés et institutionnalisés.

Par ailleurs, aux postes frontaliers de Sèmè-Kraké et de Malanville, malgré la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace communautaire de la CEDEAO, les voyageurs à destination du Bénin et vice versa doivent payer 1000f à 1500f CFA en cas de détention d'une carte d'identité de leur pays d'origine ; 1000f à 3000f CFA pour la non détention de carnet de vaccination. De toute façon, un voyageur qui ne détient ni carte d'identité, ni carnet de vaccination doit payer au minimum 2500f CFA (L. Adjahouhoué et *al.*, 2007, p.11). Si la libre circulation à l'intérieur du Bénin ne pose aucun problème, les ressortissants de ces pays sont parfois confrontés aux problèmes de patrouilles et rafles dans les grandes villes organisées par la police. Souvent ceux qui disposent de carte d'identité sont relâchés sur le champ et ceux qui n'en disposent pas sont obligés de payer une amende.

Toutefois, il faut noter que le Bénin est un pays hospitalier. Et étant donné que les populations des pays limitrophes avec celles du Bénin ont des cultures peu différenciées à faibles coefficients de mutations, un problème de cohabitation ne se pose guère. Les conflits, les mésententes et altercations sont rares entre les béninois et ces ressortissants de la sous-région. Ce sont les divergences politiques qui tendent à créer des problèmes aux immigrés notamment au regard de l'exigence de conditions administratives d'établissement.

### **Conclusion**

L'intégration des immigrés est plus acceptée par les populations qui considèrent ces derniers comme des frères et sœurs. C'est pourquoi l'intégration par le bas est plus une réalité dans les localités frontalières; car, les immigrés des pays limitrophes et les autochtones sont liés par l'histoire, la culture et la langue que la balkanisation de l'Afrique a séparé.

L'un des principaux indicateurs d'intégration de ces immigrés Burkinabé, Nigériens et Nigériens dans les localités frontières sont entre autres la maîtrise d'une langue locale, l'achat d'une parcelle pour la construction d'une maison et le mariage entre immigrés et nationaux. Le profil sociologique des immigrés

montre que la majorité est jeune et célibataire. Ce qui fait leur intégration en territoire béninois est beaucoup plus facile.

Dans la réalité, l'intégration est plus vécue au sein des populations que dans l'administration publique. Les tracasseries politico-administratives constituent un obstacle à l'intégration. Les populations de part et d'autre des frontières étatiques artificielles vivent en parfaite harmonie ; car, elles ont la même culture et la même histoire. La balkanisation de l'Afrique a divisé les populations historiquement, culturellement et linguistiquement unies. Les organisations sous régionales doivent œuvrer pour l'intégration totale des populations qui se sentent souvent frustrées d'être traitées comme étranger dans un pays où vivent ses parents.

Les logiques d'intégration des immigrés dans les espaces, notamment, la consolidation des acquis que sont la libre circulation des personnes, le droit de résidence et l'établissement des citoyens dans les pays de la CEDEAO, semblent plus porteuses d'avenir que les préoccupations nationalistes qui tendent à instrumentaliser les populations immigrantes pour les intérêts égoïstes. Dès lors l'intégration des immigrés des pays frontaliers représente l'avenir pour un développement durable, l'Afrique de l'Ouest ne saurait rester indifférente à l'évolution qui se dessine sous ses yeux. L'immigration accrue des personnes dans les zones frontalières passe nécessairement par une refonte des cadres territoriaux et des législations nationales qui ne peuvent rester l'apanage des décideurs politiques. Où est alors l'intégration sous-régionale prônée par la CEDEAO ? La libre circulation est donc un concept usuel, la terminologie facile, mais la notion reste incertaine.

### **Références bibliographiques**

- ADJHOUE Laurent, DEMBA Kassim et SAHGUI Joseph, 2007, « Les ressortissants ouest africains dans la dynamique sociale et économique au Bénin : Approche comparative des Nigériens et Nigériens à Cotonou » ; In *Revue des Annales de la FASHS*, UAC, pp : 61-76
- ANNAN-YAO Ella., 1999, « L'immigration et identité culturelle en Afrique de l'ouest », In *La population africaine au 21<sup>e</sup> siècle*, UEPA, Troisième Conférence sur la Population, pp : 23-37.
- DIAPOL Enda, 2007, *Les dynamiques transfrontalières en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, 219p.

- FALL Papa Demba, 2003, « Dynamique migratoire et évolution des réseaux d'insertion des Sénégalais à Conakry (République de Guinée) », In Coquery-Vidrovich Catherine, 2001, pp : 14-31.
- FALL Papa Demba, 2004, *Etat-nation et migrations en Afrique de l'Ouest : le défi de la mondialisation*, UNESCO, 38p.
- GARNEAU Stéphanie, 2006, *Les mobilités internationales à l'ère de la mondialisation. Une comparaison sociologique des carrières spatiales et des socialisations professionnelles d'étudiants français et québécois*. Université Lumière Lyon 2, 411p.
- IGUE John et SOULE Bio Goura, 1992, *L'Etat entrepôt au Bénin. Commerce informel ou solution à la crise*, Karthala, 210p.
- MANDE Issiaka et Rajoanah Faranirina (éds.), *Etre étranger et migrant en Afrique au XXe. Enjeux identitaires et modes d'insertion*, Paris, L'Harmattan, vol.2, 122p.
- MOROKVASIC Mirjana et RUDOLPH Hess (dir.), 1996, *Migrants. Les nouvelles mobilités en Europe*, Paris, L'Harmattan, 288p.
- Organisation Internationale des Migrations (OIM), 2013, *Le bien-être des migrants en Afrique de l'Ouest : étude de cas de quatre pays d'accueil dans la région* ; Document de travail du rapport : état de la migration dans le monde, Paris, Karthala, 171p.
- République du Bénin 2013, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH), Cotonou, Bénin, 211p.
- ROBIN Nedwell, 1992, « L'espace migratoire des Africains de l'Ouest : panorama statistique », In *Hommes et Migrations*, n° 1160, décembre 1992, pp : 6-15.
- SAHGUI Joseph, 2018, « Migrations et frontières artificielles en Afrique de l'Ouest : où en sommes-nous » ? In *Actes de la Conférence Internationale sur la Gestion des Frontières Régionales en Mutations(BRIT), au Nigeria et au Bénin*, pp : 387-409.
- SIMON Gaston, 1995, *Géodynamiques des migrations internationales dans le monde*, Paris, Puf, 429p.

# Conclusion générale

---

*Hervé A. KOMBIENI*

L'étude portant sur « *Les problématiques de la souveraineté des États d'Afrique et des processus d'intégration régionale* » réalisée à travers les prismes des considérations sociales, culturelles et politiques, s'est voulue pluridisciplinaire en regroupant les travaux d'une diversité de chercheurs de la sous-région ouest africaine et de l'Afrique Centrale. Ces travaux ont ~~tour à tour~~ appréhendé les thématiques liées à la Migration et à l'Intégration territoriale, à la Gouvernance territoriale en période électorale, à l'Intégration régionale, à la Souveraineté des Etats en Afrique.

Les travaux du sous-axe 1 ont abordé la question de *territoire et migration en Afrique*. Ils aboutissent dans un premier temps à la réflexion sur l'approche comparée entre Burkinabé, Nigériens et Nigériens de l'intégration des immigrants ouest africains au Bénin, puis à la Syntaxe de propositions relatives liées à des migrants à Danané en Côte d'Ivoire, et dans un second temps sur l'idée du territoire dans l'intégration de l'espace CEDEAO. Pour les chercheurs qui ont travaillé sur cette thématique, il convient de retenir que, pour ce qui concerne l'approche comparée entre Burkinabé, Nigériens et Nigériens de l'intégration des immigrants ouest africains au Bénin, les immigrants ouest-africains en direction du Bénin suivent des circuits historiques et culturels. Leur intégration socioculturelle semble manifestement liée aux liens historiques et culturels tissés avec les zones d'accueil. Les réalités socioculturelles priment sur celles politiques et l'intégration socioculturelle des immigrants est plus observée dans les zones frontalières qu'à l'intérieur du pays. Par ailleurs, et s'agissant de la Syntaxe de propositions relatives liées à des migrants à Danané en Côte d'Ivoire, le peuple yacouba a sur son territoire, à l'instar de plusieurs régions ivoiriennes, des migrants de diverses nationalités. Les séquences de dialogues entre ces derniers et leurs hôtes comportent des faits discursifs. Au nombre de ces faits discursifs : la proposition relative dont l'étude est envisagée sous l'angle de la syntaxe fonctionnelle qui permet d'identifier, de classer et de déterminer le rôle des constituants d'un énoncé.

Les travaux du sous-axe 2 mettent en exergue la *gouvernance territoriale en période électorale*. Les réflexions abordées sont relatives aux élections présidentielles en zone CEMAC et aux défis de la gouvernance des pratiques électorales à Brazzaville. Pour les chercheurs qui ont analysé cette thématique, au sujet de la question sur « *Les élections présidentielles dans la zone CEMAC* », il est utile de dire que les transformations institutionnelles et politiques des années 1990 en Afrique Noire ont fait de la légitimité électorale

le socle de nouvelles démocraties pluralistes ou encore, le fondement d'un contrat social par lequel le dirigeant acquiert la légitimité de gouverner. On constate donc, dans la zone CEMAC, que les élections servent presque exclusivement, et de façon douteuse, à légitimer le Président sortant au lieu d'être une compétition électorale saine, reflétant la vitalité de la démocratie en Afrique. La généralisation du processus électoral comme mode d'accès à la fonction présidentielle dans ladite zone paraît trompeuse et masque les pratiques confiscatoires du pouvoir par les clans confortablement et durablement installés. Ces élections ont profondément perdu leur vertu pour devenir de véritables sources de contentieux portés devant des juges qui eux-mêmes jouissent d'une indépendance douteuse. Cette situation dégénère de façon quasi cyclique en désobéissance civique et conflits internes.

S'agissant des « *Défis de la gouvernance des pratiques électorales à Brazzaville* », il convient de mentionner que les résultats révèlent des irrégularités du découpage électoral, des faiblesses de la réglementation électorale, les nuisances sonores engendrées par les musiques et danses quotidiennes au cours des différentes manifestations des candidats dans les quartiers nuisent à la quiétude et à la santé des habitants. Les populations redoutent les périodes électorales car elles réduisent la mobilité urbaine perturbant ainsi la vie des citoyens. Pour mieux gérer les élections à venir, la gouvernance électorale doit être rigoureuse, appliquant scrupuleusement les lois et sanctionnant les contrevenants.

Les travaux du sous-axe 3 présentent la question de l'*intégration régionale*. Les analyses mettent en exergue la complémentarité entre la cour de justice de la CEDEAO et les juridictions nationales comme la problématique d'une intégration juridique réussie, la négociation du transfert de compétence au sein de la CEDEAO et les Conceptions des acteurs sociaux au Bénin de la souveraineté étatique dans l'espace UEMOA.

Les chercheurs ayant abordé cette thématique, et notamment pour ce qui est de « *La question de complémentarité entre la cour de justice de la CEDEAO et les juridictions nationales comme la problématique d'une intégration juridique réussie* » mettent en exergue les enjeux actuels du droit communautaire, en raison des exigences de la mondialisation qui ont contraint les États de l'espace de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à faire converger leur économie, leur politique, leur réglementation afin d'en tirer le meilleur parti. C'est notamment dans cette optique qu'a été créée la Cour de Justice de la CEDEAO.

Pour ce qui concerne « la négociation du transfert de compétence au sein de la CEDEAO », il faut dire que l'activité principale de la plupart des organisations internationales repose sur la négociation comme processus de prise collective

de décisions. La CEDEAO, aussi, à l'instar de celles-ci, promeut ce type de négociation. Cette contribution se donne pour objectif de jauger l'efficacité de la négociation du transfert de compétences au sein de la CEDEAO. A l'issue de cette recherche, les résultats obtenus, s'articulent autour du cadre des négociations de transfert de compétences, et des impacts des négociations de transfert de compétences. Le cadre prend en compte non seulement les pouvoirs reconnus aux organes communautaires en charge des négociations, mais aussi la diversité des domaines de transfert. En ce qui concerne les impacts des négociations, il faut retenir que beaucoup d'efforts restent à fournir pour une réelle intégration régionale. C'est pour cela qu'il est souhaitable d'aboutir à une négociation internationale désormais permanente et formalisée par des textes communautaires au sein des organisations d'intégration.

S'agissant des « Conceptions des acteurs sociaux au Bénin autour de la souveraineté étatique comme un leurre dans l'espace UEMOA », les résultats amènent à conclure à l'échec de la souveraineté politique dont dépendent toutes les autres souverainetés. Les geôliers de l'Afrique semblent être les Africains eux-mêmes. La corruption expansive, devenue irrésistible aux élites dans tous les services de l'État, constitue un véritable frein à la souveraineté économique. La politique colonisatrice, sans cesse repensée, nie les cultures africaines, extravertie l'éducation et asphyxie l'économie. La souveraineté étatique, sous tous ses aspects, semble une illusion. L'économie, l'éducation, la culture, et la politique qui les conçoit n'ont aucune souveraineté. La ressemblance entre les textes de l'UE et ceux de l'UEMOA amène à penser que cela est fait à dessein. Au demeurant, les choix politiques et les actes posés par les gouvernants des États membres de l'UEMOA sont souverains s'ils n'émoussent ou ne portent atteinte aux intérêts du prédateur.

Les travaux du sous-axe 4 révèlent la *souveraineté des États*. Ils abordent successivement le concept de souveraineté à l'épreuve de l'intégration sous-régionale dans le contexte de la CEMAC, les réalités, limites et perspectives de l'Intégration régionale dans la CEMAC face aux souverainetés institutionnelles de ses États membres et enfin la question de la numératie dans la souveraineté monétaire des pays africains, le cas du Bénin.

Pour les chercheurs qui ont analysé ce sous-axe, il convient de rappeler que le concept de souveraineté à l'épreuve de l'intégration sous régionale met en relief le principe de souveraineté des États au sein de la CEMAC, en se basant sur des textes juridiques, qui pourraient être la base d'un nouveau paradigme pour une intégration efficace. À partir de la documentation produite par la CEMAC et les analystes africains, cet article fait le point, en vue d'en tirer des leçons pour l'avenir. Les résultats obtenus lèvent le voile sur la question du principe de souveraineté, axée sur le leadership, la cohabitation et la souveraineté économique des États membres de la CEMAC.

En ce qui concerne les réalités, les limites et les perspectives de l'intégration régionale dans la CEMAC face aux souverainetés institutionnelles de ses États membres, il en ressort qu'au moment où de grands ensembles mondiaux se constituent pour devenir économiquement plus puissants, le diagnostic des organisations régionales et sous régionales en Afrique montre qu'il y a plutôt une tendance à la balkanisation. Pourtant, dès 1991, l'Afrique fut le premier continent du monde à créer une communauté économique : la Communauté Économique Africaine (CEA) dans l'intention de regrouper tous les États. Le processus actuel de l'intégration politique en zone CEMAC met de plus en plus en avant le problème de la souveraineté de ses États-membres.

Enfin, la question de la numérotation dans la souveraineté monétaire du Bénin met l'accent sur les difficultés de pratique et d'exploitation quotidiennes dans les langues nationales face à la domination écrasante des langues étrangères et officielles pour la plupart.

**ISBN : 978-99982-975-4-8**

***Dépôt légal : 13336 du 28 septembre 2021,  
Bibliothèque Nationale du Bénin, 3<sup>ème</sup> trimestre***

---

Achévé d'imprimer sous la presse « Les éditions ProTIC »  
BP 1468 Abomey-Calavi (BENIN) Téléphone : (+229) 95 86 99 51/ 97 67 44 49  
E-mail : [leseditionsprotic@gmail.com](mailto:leseditionsprotic@gmail.com)

La problématique de la Souveraineté des États d'Afrique et de leur intégration régionale est mise en relief dans cette réflexion, Pour réussir et consolider leur intégration régionale, ils se sont regroupés dans des organisations sous régionales comme la CEDEAO, la CEMAC, la SADC et le Maghreb au sein desquelles ils devront relever tous les défis du monde contemporain et ce, dans tous les domaines. C'est à l'issue du surpasement de ces défis que la souveraineté et l'intégration régionale seront affirmées.

Cet ouvrage collectif, initié par le Programme Thématique de Recherche (PTR) Langues, Sociétés, Cultures et Civilisations (LSCC) et portant sur « Les problématiques de la souveraineté des Etats et des processus d'intégration régionale », sous la coordination de Monsieur Hervé A. KOMBIENI, expose des thématiques variées de plusieurs auteurs des Sciences Humaines et Sociales sur les questions de Migration et intégration territoriale en Afrique, de Gouvernance territoriale en période électorale, d'Intégration régionale et Souveraineté des États. Le contenu de cet ouvrage se veut constituer la synthèse de toutes ces réflexions que nous vous invitons à découvrir



Docteur Hervé A. KOMBIENI est Géographe, Socio-démographe, Spécialiste des questions urbaines et de populations, et actuellement enseignant-chercheur à l'Université d'Abomey-Calavi. Il est Maître-Assistant de Géographie Humaine et Économique (CAMES). Il a acquis une expérience dans la formation, la recherche et l'expertise dans les domaines suivants : Géographie de la population, Mouvements de la population, Géographie du tourisme, Analyse démographique et socio-économique, Approche genre et questions de population, Analyse de données qualitatives et quantitatives, Création et gestion de bases de données qui constituent ses domaines de compétence. Il est auteur d'une trentaine de publications

scientifiques dans des revues nationales, régionales et internationales.

Ses activités actuelles visent à transmettre des connaissances et à fournir une expertise technique aux apprenants et autres acteurs dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations à la base à travers la recherche et l'entrepreneuriat en vue de l'autonomisation. Il est Membre du Laboratoire d'Études des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR); du Centre d'Études et de Recherche en Éducation et Interventions Sociales pour le Développement (CEREID) de l'INJEPS ; du Laboratoire de Cartographie (LaCarto) et du Laboratoire d'Analyse et de Recherche, Religions, Espaces de Développement (LARRED) de l'Université d'Abomey-Calavi.

Enfin, Monsieur KOMBIENI est membre du Programme Thématique de Recherche Langues, Sociétés, Cultures et Civilisations du CAMES dont il est le Point focal Bénin et Responsable de l'axe de recherche sur "Les problématiques de la souveraineté des Etats et des processus d'intégration régionale en Afrique", inscrit dans le thème général : Considérations sociales, culturelles et politiques sur les élections en Afrique.



Les éditions ProTIC

ISBN : 978-99982-975-4-8

